

NOTICE MODULES FILTRANTS « BIO-FILTRE »

Félicitations, vous avez choisi d'équiper votre piscine d'une filtration par « Modules filtrants écologiques », vous allez faire chaque année des économies importantes d'électricité et d'eau et contribuerez ainsi à la protection de notre planète.

Vous trouverez dans cette notice des conseils sur l'installation du (ou des) modules filtrants dans votre piscine ainsi que l'utilisation, l'entretien et la sécurité, nous vous demandons de lire attentivement ce qui suit, il en va de la durée de vie des éléments qui constituent votre filtration.

SECURITE

ATTENTION, la pompe est totalement immergée, elle est alimentée par un courant 230 V/50 Hz, il y a un risque d'électrocution si les branchements et les consignes ne sont pas scrupuleusement respectés !

Il est préférable de faire réaliser les branchements électriques par un professionnel

Celui-ci s'assurera que l'installation est réalisée conformément au § 702.55.1.1 de la NFC 15-100 et notamment que le coffret d'alimentation de la piscine est positionné hors volume et est protégé par un dispositif différentiel haute sensibilité calibré à 30 mA ou par un transformateur de séparation (§411 et §413.3 de la NFC 15-100)

Les éventuelles jonctions des câbles d'alimentation doivent être réalisées dans des boîtes de dérivations étanches enterrées, situées hors volume, couvercle fermé par système inviolable par des jeunes enfants et garnies de gel isolant IP68 ou plus.

Aucun élément métallique à l'exception de l'éventuelle sonde d'électrolyse proposée en option, ne doit être présent à l'intérieur du module filtrant.

Le module filtrant doit être impérativement relié à la piscine par des canalisations d'eau électriquement isolantes (canalisations en PVC souple ou rigide).

IMPERATIF:

Avant toute intervention dans le module et avant d'ouvrir la trappe d'accès, il est obligatoire de couper l'alimentation électrique.

Assurez-vous que le couvercle du module soit toujours correctement fermé avec les vis de fixation afin d'éviter qu'un enfant ne réussisse à l'ouvrir et mettre les mains dans l'eau pompe en marche.

Lors des manipulations d'entretien de filtre, faites très attention de ne pas abîmer le câble d'alimentation électrique de la pompe. Ne jamais soulever la pompe par son câble ! Si ce celui-ci est écorché, craquelé, décoloré..., il est indispensable de remplacer l'ensemble de la pompe, le câble ne doit en aucun cas être réparé.

Faites régulièrement un test de disjonction avec le bouton prévu à cet effet situé sur le disjoncteur différentiel (par exemple à chaque fois que vous devez couper l'alimentation pour intervenir dans le module filtrant).

PRINCIPE D'INSTALLATION

Le (ou les) modules filtrants sont situés dans le remblai du bassin à une distance suffisante du mur de la piscine pour permettre l'ouverture de la trappe d'accès (celle-ci ne doit pas interférer avec les margelles).

Chaque module sera positionné de telle façon que sa partie supérieure soit au même niveau que l'arase de la piscine.

Le (ou les) modules sont reliés à la piscine par une canalisation d'aspiration et une canalisation de refoulement.

La canalisation d'aspiration (arrivée d'eau dans le module) est raccordée à une bonde de fond ou à un skimmer (ou aux deux, voir principe des raccordements ci-après).

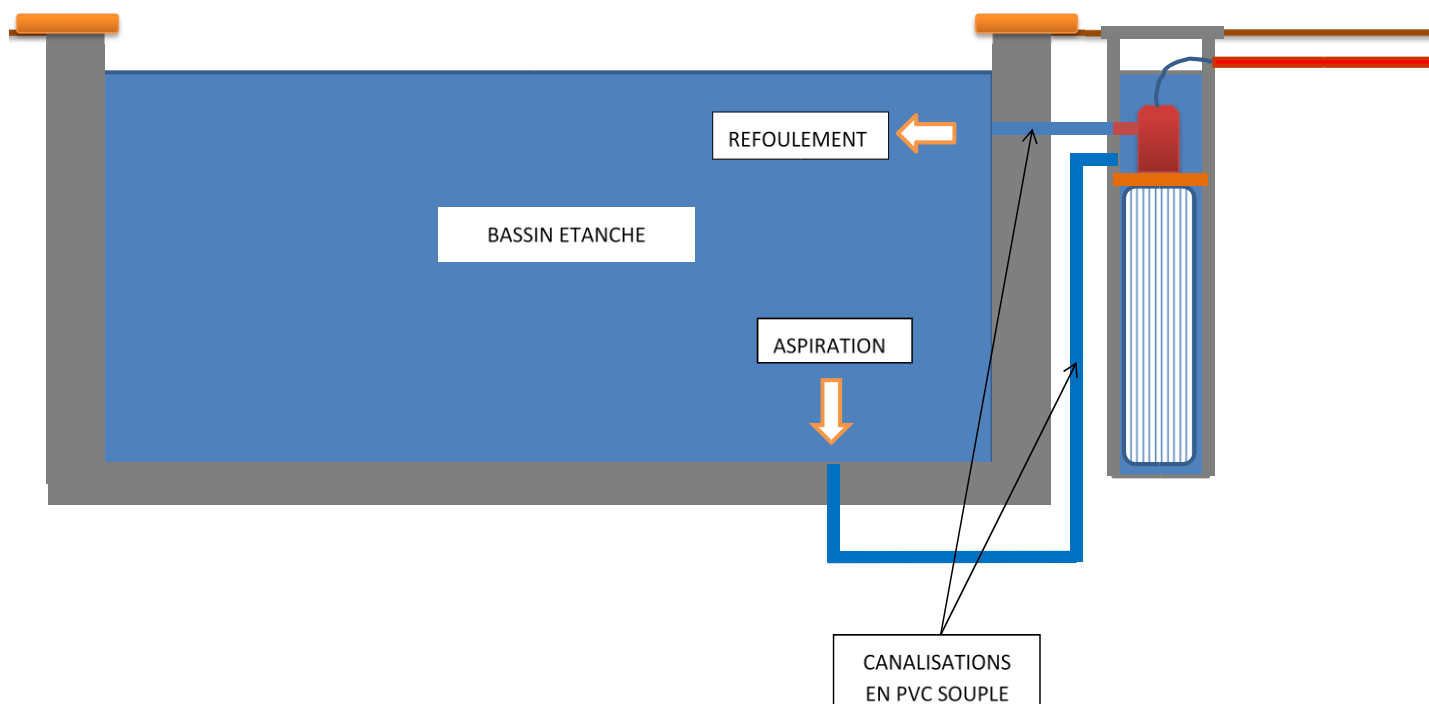
La canalisation de refoulement est reliée à une pièce de refoulement (ou 2).

Il est préférable de positionner les refoulements à l'opposé des aspirations.

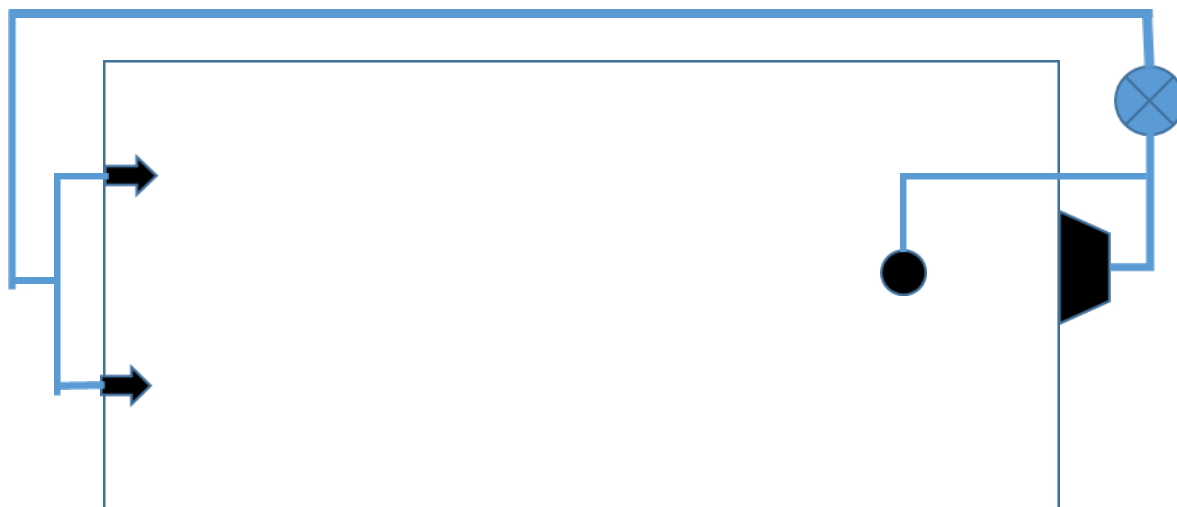
IMPORTANT : l'arrivée de l'eau dans le module se fait par gravité suivant le principe des « vases communicants », il n'y a pas d'aspiration « forcée », c'est pourquoi la canalisation d'arrivée d'eau doit être d'un diamètre de 63 mm afin de ne pas freiner le débit.

Le câble d'alimentation électrique de la pompe (10 ml sont fournis montés sur la pompe), sera protégé dans une gaine électrique enterrée spéciale. Prévoir la possibilité de sortir facilement ce câble de sa gaine pour le cas d'un remplacement de la pompe.

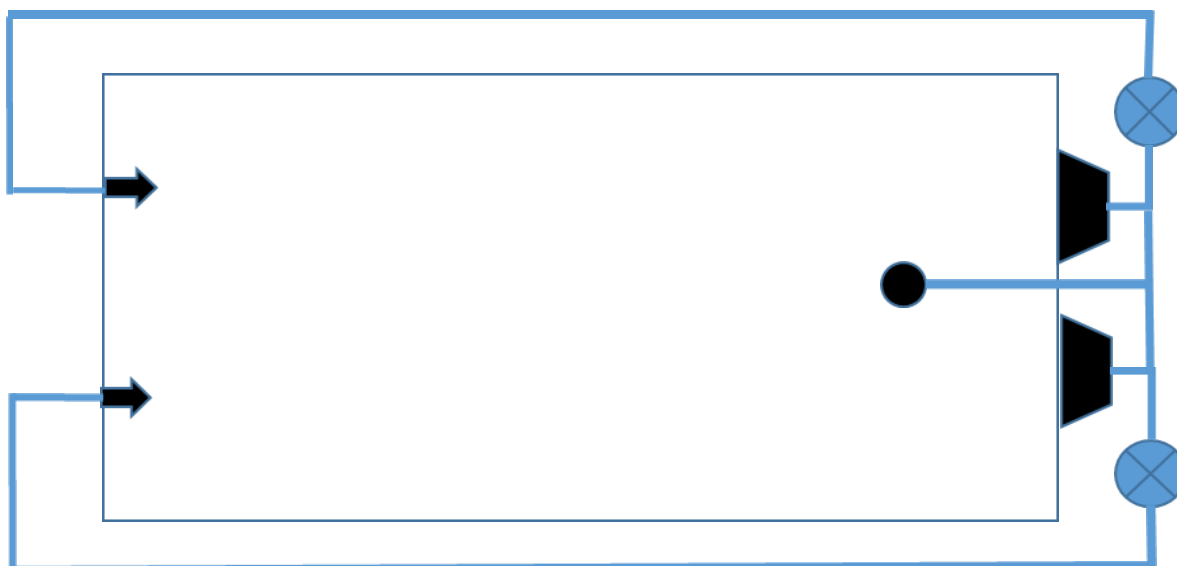
Réaliser une encoche dans la partie haute du corps du module pour faire passer le câble de la pompe



Piscine jusqu'à 25 m³ : 1 module filtrant, 1 skimmer, 1 bonde de fond, 2 refoulements



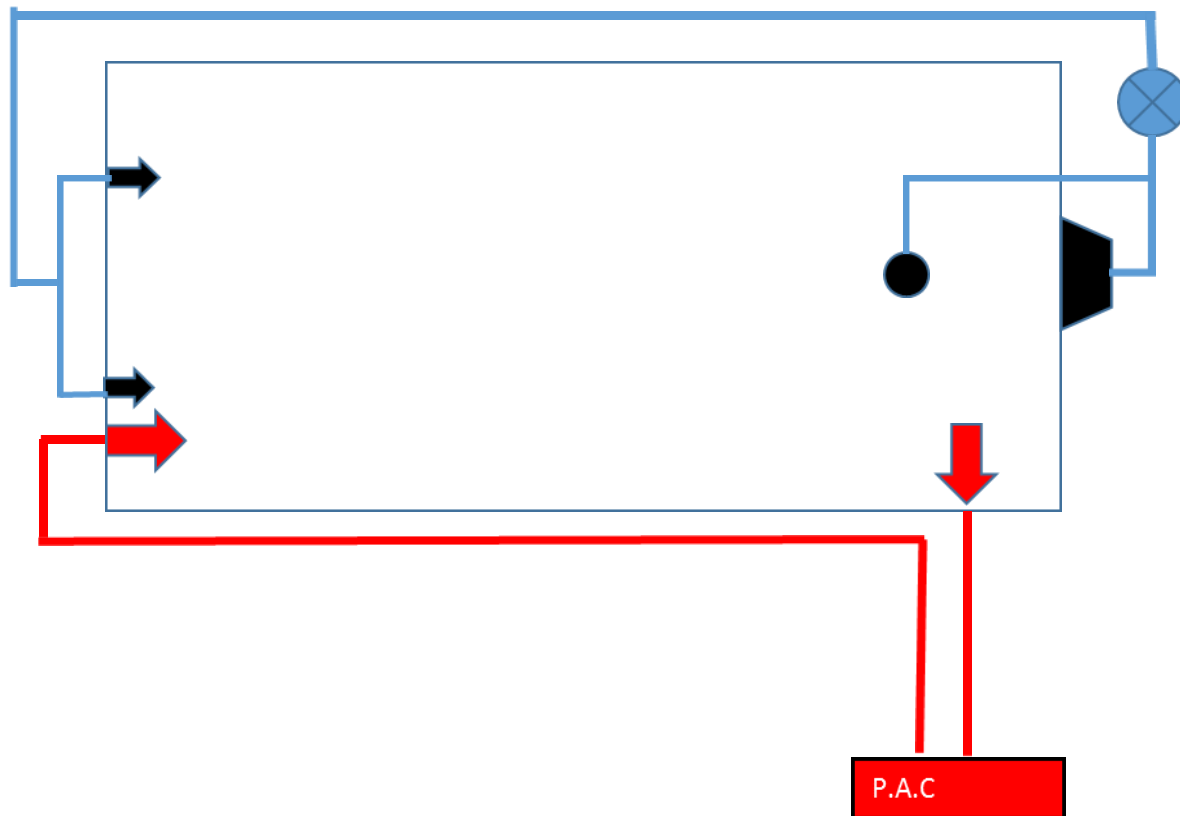
Piscine jusqu'à 50 m³ : 2 modules filtrants, 2 skimmers, 1 bonde de fond, 2 refoulements



NOTA : la canalisation d'aspiration (arrivée de l'eau dans le module) sera impérativement en diamètre 63 mm entre le skimmer et le module. Un coude 90° D63 male / femelle est fourni avec le module pour faciliter le branchement.

Pour les canalisations de bonde de fond et de refoulement, un tuyau D 50 mm est suffisant.

Nous vous conseillons de prévoir 2 pièces à sceller supplémentaires (type prise balai) en provision d'une future pompe à chaleur ou d'un autre système de chauffage (Pour l'entrée et la sortie d'eau chaude.)



Branchements électriques

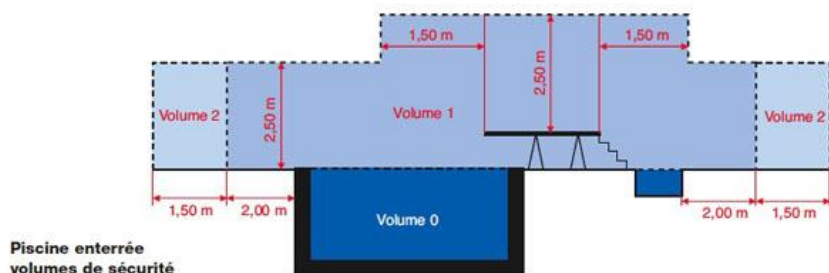
La (ou les) pompes seront connectés à un coffret de commande. Celui-ci doit être équipé des protections électriques nécessaires (incluant impérativement un disjoncteur différentiels 30 mA), d'une horloge de programmation et d'un transformateur 12V si vous avez un projecteur dans la piscine.

Ce coffret doit être situé dans une zone protégée de la pluie ou à l'intérieur de la maison.

Les pompes étant équipés d'un câble de 10 ml maximum, il sera peut être nécessaire de faire une jonction pour rallonger leur alimentation électrique.

Si tel est le cas, il est impératif de faire une jonction dans une boîte de dérivation étanche **REMPLEIE DE GEL** isolant et démontable IP68, qui sera située dans la zone 2 ou plus éloigné du bassin. (interdiction de la positionner dans les zones 0 et 1).

Le câble sera de 3 x 1.5 mm² si la rallonge est inférieure à 100 mètres



PRECAUTIONS à l'utilisation

Les pompes qui équipent les modules sont capables de résister à un fonctionnement continu pendant de nombreuses années, par contre elles peuvent être **rapidement détériorées** par les situations suivantes que vous devez impérativement éviter (annulation de la garantie)

1. Niveau d'eau dans la piscine: Si le niveau est trop bas, il y a risque que le (ou les) skimmers ne soient pas assez (ou plus) alimentés en eau. Cela provoque un désamorçage de la pompe dans le module et un fonctionnement « à sec ». Dans cette situation les paliers de pompes peuvent être détériorés en quelques minutes !
2. Produits de traitement de l'eau: les produits chimiques agressifs tel que chlore choc liquide ou en poudre, algicide, PH+, PH-,... ne doivent pas être mis directement dans les skimmers car ils sont aspirés par la pompe et celle-ci reste en contact avec ces substances très concentrées pouvant entraîner une agression des matériaux la constituant. Ces produits doivent être dissouts et répartis directement dans le bassin.
Les galets de chlore lent (grosses galettes) seront disposés dans un distributeur flottant.
3. Traitement de l'eau: Assurez-vous régulièrement que votre eau est correctement équilibrée. Le traitement désinfectant (chlore, brome, oxygène, sel..) ne doit pas dépasser les valeurs préconisées, le PH doit se situer entre 7,2 et 7,6.
4. Programmation de fonctionnement : Il est préférable de faire un seul cycle de fonctionnement par 24 heures (Une pompe s'use 10 fois plus au démarrage qu'en fonctionnement continu)
5. Vérifier régulièrement la propreté des paniers des skimmer, des préfiltres et des filtres
Un panier de skimmer rempli par des feuilles va provoquer un mauvais écoulement de l'eau et un fonctionnement « à sec » de la pompe. (Voir§1)

ENTRETIEN

AVANT TOUTE INTERVENTION DANS LE MODULE, COUPER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE EN DISJONCTANT LE 30 mA DANS LE COFFRET DE COMMANDE.

Le sac préfiltre en tissu situé à l'intérieur des modules est destiné à retenir les impuretés de type insectes, petits végétaux, cheveux,...etc.

Vérifier régulièrement et vider si nécessaire ce sac.

Cette opération est rapide et ne nécessite pas le démontage de la pompe et du filtre à cartouche.

Le filtre principal (filtre à cartouche) est destiné à retenir les impuretés beaucoup plus fines, il peut retenir des particules d'une grosseur de 15 μ (microns), sa surface de filtration très importante permet d'espacer les nettoyages.

Pour effectuer son nettoyage il faut:

1. Sortir le préfiltre en tissu avec son raccord de fixation au module.
2. Déconnecter l'embout du tuyau de la pompe (coté fixé au module) en tirant dessus.
3. Enlever l'ensemble pompe / tuyaux (sans tirer sur le câble d'alimentation électrique)
4. Sortir très lentement le filtre pour qu'il puisse se vider, en tirant sur sa poignée.
5. Laver le filtre au jet.

Exemple de fréquence d'entretien :

Chaque propriétaire de piscine habite dans un environnement différent, avec des débris qui dépendront de la végétation aux alentours (feuilles, sable, terre, insectes, poussières etc...)

La fréquence d'entretien sera donc à ajuster en fonction de ces critères.

TOUTES LES SEMAINES (en saison d'utilisation)	Contrôle / nettoyage du préfiltre	Vider / nettoyer les paniers des skimmers	Analyser les paramètres chimique de l'eau et ajuster si nécessaire
TOUS LES MOIS (en saison d'utilisation)	Nettoyer filtre principal	Nettoyer la cellule de l'électrolyseur (option)	

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Pompe:

Alimentation: 220-240 V alternatif 50 Hz. P:70 W Protection immersion (IPX8)

Débit: 6000 litres/h H=3,6 m Max.35 °C

Garantie 3 ans (hors pièces d'usure, choc ou détérioration des matériaux due à un déséquilibre chimique)

Filtre principal:

Cartouche en polyester renforcé, filtration 15 à 20 μ .

Capacité: 39,7 m³/heure, surface filtrante: 16,3 m²

Diamètre: 230mm, Hauteur: 724 mm

OPTION spécifique :

Système de traitement de l'eau par électrolyse du sel avec cellule spécifique logée dans le module.